

Masterclass Rosalind Crisp Lundi 5 au vendredi 9 décembre 2022

11h – 17h

5 jours de formation

30 heures de formation

Tarif organisme : 750 euros

Tarif Adami : 500 euros

Tarif individuel : 260 euros

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·le·s et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·le·s du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·e·s de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Masterclass de Rosalind Crisp

La masterclass s'inscrit dans le cadre du parcours des masterclasses professionnelles. Elles permettent de découvrir l'univers d'un·e artiste et d'expérimenter les concepts qui lui sont propres.

Technique, répertoire, recherche : chaque processus devient une expérience unique.

Conditions de participation – prérequis

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901, subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :



La masterclass avec Rosalind Crisp s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·le·s. (danseur·se·s, chorégraphes, formateur·rice·s...).

Les participant·e·s doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant. La sélection des candidat·e·s se fait sur dossier (CV, lettre de motivation et photos). La sélection finale des candidat·e·s sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation via deux questionnaires qui vous seront transmis à l'issue de la masterclass et en fin de saison.

Nombres de candidat·e·s

L'Atelier s'adresse à 18 danseur·se·s professionnel·le·s maximum.

Programme et objectifs de la masterclass

La danseuse et chorégraphe australienne Rosalind Crisp partagera sa pratique de l'improvisation chorégraphique – un champ d'outils pratiques et concrets pour générer du mouvement et négocier les habitudes présentes dans le corps. Son processus appelle l'attention sur la manière dont la danse émerge de la matérialité désordonnée de son propre corps – de la respiration, du poids, de la chair, des sensations, de l'imagination et des parties fictives ou ressenties. Sa méthode chorégraphique aide les artistes de danse à développer une pratique incarnée et à reconfigurer les relations de pouvoir entre la danseuse et la chorégraphe. Avec cet atelier, Rosalind Crisp propose des processus permettant aux artistes de la danse de se guider en tant qu'agents de création indépendants. Ses outils évoluent constamment et constituent un modèle d'autoapprentissage artistique rigoureux et reconnaissable.

Moyens mis en œuvre

Cet atelier offrira une rencontre intense que seule la relation directe à la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, ce sera un complément

de formation, un enrichissement de connaissances et d'expériences pour les danseur·se·s professionnel·le·s.

Un suivi individuel des stagiaires est organisé par l'équipe pédagogique. L'Atelier de Paris définit avec eux·elles un parcours individualisé selon l'objectif professionnel de chacune. Beaucoup d'entre eux·elles sont également en demande d'informations et de conseils auxquels répond l'équipe de l'Atelier de Paris. Un centre de ressources constitué d'ouvrages et de films est à disposition des stagiaires et ils·elles ont accès au studio de danse avec tapis et au matériel hi-fi.

Insertion professionnelle

Depuis sa création, l'Atelier de Paris œuvre pour l'insertion professionnelle des artistes-interprètes chorégraphiques en formation en créant la rencontre entre les artistes-interprètes (potentiellement demandeur·se·s d'emploi) et les artistes chorégraphiques (potentiellement employeurs). Il n'est pas rare qu'un·e chorégraphe recontacte un·e interprète à la suite d'une masterclass.

Si l'embauche n'est pas immédiate, la formation est une excellente préparation à une prochaine audition avec la compagnie, ou avec d'autres compagnies dont les inspirations artistiques ou techniques sont proches.

Parallèlement, l'Atelier de Paris développe d'autres actions susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle comme l'ouverture au public envisagée comme un moment de restitution au cours duquel les professionnel·le·s présent·e·s peuvent découvrir des danseur·se·s ou les voir progresser dans une technique spécifique, ou évoluer dans un autre univers artistique.

Biographie de Rosalind Crisp

Pendant plus de trente ans, la chorégraphe et danseuse australienne, Rosalind Crisp s'est engagée dans une critique physique radicale de la danse. Elle a généré de nombreuses œuvres en solo et en groupe, informée par son engagement rigoureux et expérimental avec le corps. De 2004 à 2012 en tant qu'artiste associée à l'Atelier de Paris-Carolyn Carlson, elle a développé sa recherche et ses créations en étroite collaboration avec Céline Debysier, Max Fossati et Isabelle Ginot. En 2005, elle lance « d a n s e », projet de recherche et de création, qui génère plusieurs pièces et événements, ainsi qu'une méthode de formation du danseur.

Ses pièces et ses performances sont présentées partout en Europe et en Australie où elle est également recherchée pour sa méthodologie d'enseignement (DOCH à Stockholm, HZT à Berlin, Laban à Londres, The Place à Londres, VCA à Melbourne...).

En 2015, elle est nommée Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres. En 2021 elle fonde le Orbost, Studio de Recherche en Danse en Australie. Elle est actuellement co-directrice du Studio, menant des projets de recherche et d'échange en accueillant des artistes en résidence.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Juliette Mareschal – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901, subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938